



# ACCUEILS DE LOISIRS

## ORGANISATION 2024-2025

Chères familles,

À partir du 1er septembre prochain, la Fédération Léo Lagrange se voit confier l'organisation de l'ensemble des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH - mercredis et vacances scolaires) pour les quinze communes du Créonnais. Son implantation depuis plusieurs années en Gironde, auprès de cinq collectivités et son investissement dans la gestion de plusieurs centres de loisirs du Créonnais depuis 2022, ont motivé le choix des élus en faveur de cette association. Elle adhère pleinement à l'objectif de donner un nouvel élan à notre politique d'accueil de loisirs.



Ce changement suscite de légitimes interrogations quant à la nouvelle organisation qui sera mise en place au cours de l'année scolaire 2024-2025. À travers cette newsletter, la communauté de communes répond aux questions qui nous sont posées depuis l'annonce de cette décision dans notre lettre du 24 janvier adressée à toutes les familles.

Soyez assurés que notre objectif est de répondre aux évolutions de notre Créonnais, et surtout aux besoins et attentes des familles exprimés dans les enquêtes réalisées en 2022 et 2023, et auxquelles 80% des parents concernés ont répondu.





# OBJECTIFS

La décision du changement de partenaire associatif s'accompagne d'une réflexion plus large quant à la gestion des accueils de loisirs avec la volonté de répondre aux besoins des familles et aux évolutions du Créonnais.



Augmenter le nombre de places en fonction des effectifs constatés les années précédentes.



Augmenter le nombre de sites d'accueils pour :

**Éviter une surutilisation des locaux scolaires**

**Mieux correspondre aux trajets des familles**



**Prioriser les accueils 3/12 ans** pour permettre aux familles avec des fratries, de déposer les enfants sur un seul site.



Les mercredis : **ouverture de deux nouveaux sites (La Sauve et Saint-Genès-de-Lombaud)** permettant une répartition des effectifs et une **amélioration de la qualité d'accueil.**



**Améliorer l'offre d'activité sportive** en permettant à tous les enfants du territoire de pratiquer une activité physique encadrée par des professionnels du sport, quel que soit leur lieu d'accueil.



# NOUVEAUTÉS 2024/2025

L'année scolaire 2024-2025 verra la mise en place progressive de plusieurs nouveautés.

## Augmentation des places le mercredi

Depuis 2020, la CdC a augmenté de plus de 30% le nombre de places en accueil de loisirs. L'objectif est de poursuivre sur cette voie avec l'ouverture de deux nouveaux sites d'accueil en 2024-2025, permettant ainsi une meilleure couverture du Créonnais.

## Accueil en demi journée pendant les vacances

Cette année, les familles avaient d'ores et déjà la possibilité d'inscrire leurs enfants en demi-journée avec repas. En 2024-2025, cette facilité sera étendue aux périodes de vacances scolaires afin de s'adapter au mieux au rythme de l'enfant et aux emplois du temps des parents. Il en est de même pour l'assouplissement des horaires d'accueil le matin et le soir, allongé jusqu'à 9h30, et avancé à 16h30. Cette mesure mise en œuvre en 2023 sera poursuivie en 2024-2025.

## Activités sportives par des éducateurs diplômés dans tous les ALSH dès 3 ans

La pratique d'activités physiques pour chaque enfant est essentielle à son épanouissement. Il est aujourd'hui primordial d'ouvrir cet accès au sport de manière plus large, tant en terme de tranche d'âge et de nombre d'enfants, qu'en terme de sites d'accueil. Ainsi, il est prévu que des éducateurs sportifs soient présents sur chaque lieu d'accueil afin de proposer, à tous les enfants qui le souhaiteraient, une activité adaptée à leur âge, et à leurs capacités physiques et motrices.

## Création de nouveaux sites ALSH 3/12 ans sur le Créonnais pendant les vacances scolaires.



# NOUVEAUTÉS 2024/2025

## Création d'un Comité Consultatif des Familles

**La création de cette nouvelle instance se fera en concertation avec les parents rapidement après la rentrée scolaire.** L'objectif est de permettre aux parents de participer pleinement aux réflexions et décisions prises en matière d'accueil de loisirs sur le Créonnais et d'être **la voix des familles** lors des échanges sur le sujet.

## Contrat Local Accompagnement à la Scolarité (CLAS) contre le décrochage scolaire

Afin de lutter contre le décrochage scolaire, la CdC, la Fédération Léo Lagrange et les établissements scolaires de Sadirac Bourg, Lorient et La Sauve, **ont relancé le CLAS dont l'objectif est d'accompagner les parents et les enfants dans la scolarité.** Ce dispositif sera proposé au collège de Créon afin de favoriser une continuité des activités depuis le CM1 jusqu'à la 6ème.

## Aller vers les jeunes hors les murs

**Les animateurs iront sur l'ensemble des communes du Créonnais, au contact des jeunes sur leur lieu de vie (city stade, piste cyclable...) afin d'élaborer avec eux des activités répondant à leurs attentes et en les plaçant au coeur du projet.** Ces actions, initiées et financées par la Communauté de Communes, seront menées en partenariat avec d'autres associations du Créonnais.



# NOUVEAUTÉS 2024/2025

**Réaménagement  
du "Point Jeunes"  
par les jeunes,  
pour les jeunes**

Afin d'améliorer l'accueil des jeunes du Créonnais, en lien avec l'ouverture du lycée, **un travail sera entamé avec les jeunes et la Fédération Léo Lagrange concernant l'aménagement et l'agencement du "Point Jeunes" actuel, avec pour volonté de disposer de plus d'espaces et d'étoffer le nombre d'activités.**

**Repenser la  
politique  
tarifaire aux  
familles**

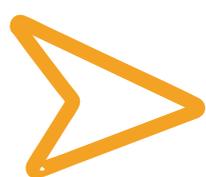
**Créer un tarif individualisé  
basé sur le revenu et la  
composition de chaque  
famille.**

**Poursuite des  
activités  
périscolaires (avant  
et après la classe)  
dans les communes  
où elles existent.**

**La Fédération Léo  
Lagrange assurera une  
permanence d'accueil à  
destination des familles  
à l'espace Citoyen (4,  
rue Régano à Créon).**

Pour assurer l'ensemble de ces missions, la fédération Léo Lagrange s'engage à reprendre, au 1er septembre 2024, tous les personnels de l'association Loisirs Jeunes en Créonnais affectés à ces activités. Cette reprise se fera dans les conditions de salaire, de cadre d'emploi et d'ancienneté de leur actuel contrat de travail. Cet engagement, qui répond à une obligation du code du travail, a été une des conditions d'acceptation de cette réorganisation, par les quinze maires de la communauté de communes.

Les élus tiennent à remercier les animateurs de Loisirs Jeunes en Créonnais pour le travail accompli depuis ces dernières années auprès des enfants du Créonnais. Ils leur assurent qu'ils ont toute leur place dans une réorganisation dont l'objectif est de donner un nouvel essor à la politique d'accueil de loisirs, dont la communauté de communes a la charge.



## RÉPARTITION DES SITES D'ACCUEIL

### Projets et réflexions

**Inscriptions sur le portail**

**famille Léo Lagrange**

(L'interface du portail reste identique à celui existant)



**Dans les pages suivantes, nous vous présentons la cartographie du Créonnais pour l'année scolaire 2024-2025**





2024 - 2025

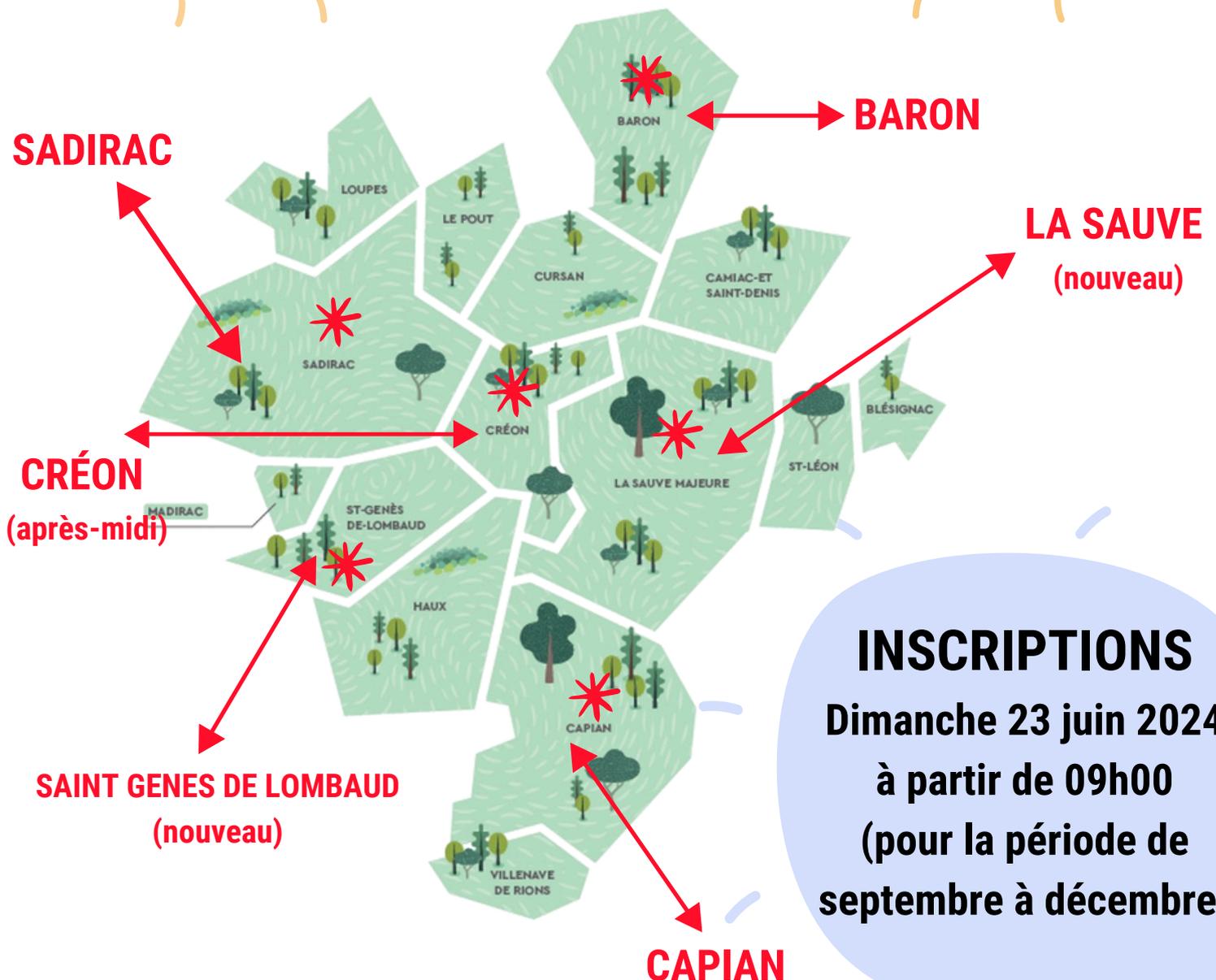
# MERCREDIS PERISCOLAIRES

Du mercredi 04 septembre 2024  
au mercredi 2 juillet 2025

152 places  
en maternelle

+ 24 places  
par rapport  
à 2023/24

200 places  
en élémentaire



**INSCRIPTIONS**  
Dimanche 23 juin 2024  
à partir de 09h00  
(pour la période de  
septembre à décembre)

# ACCUEILS DE LOISIRS

# VACANCES SCOLAIRES

## 2024-2025

**Selon les besoins, la communauté de communes se réserve la possibilité d'augmenter le nombre de places sur l'ensemble des sites.**



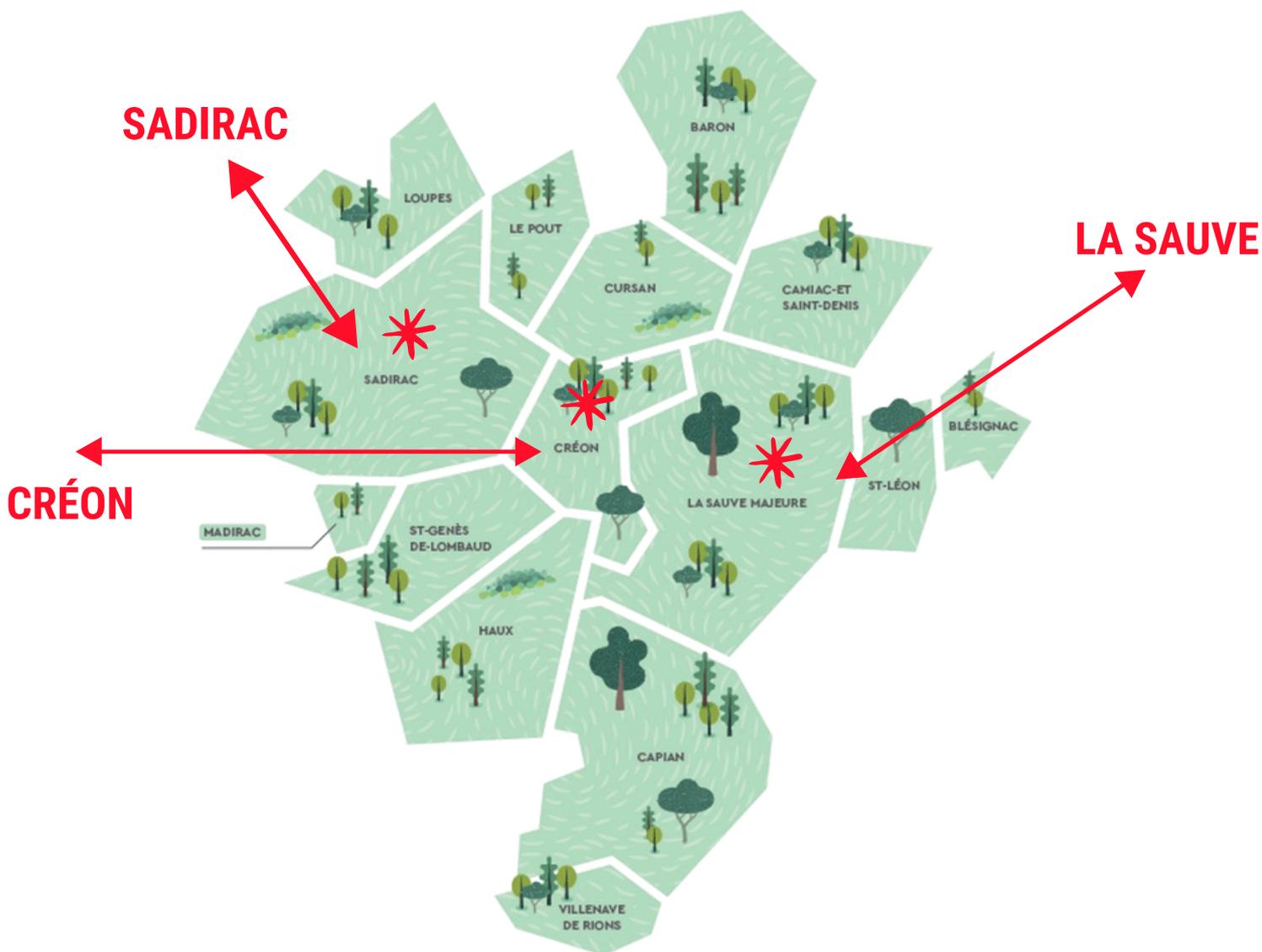


# VACANCES D'AUTOMNE

Du 21 octobre  
au 31 octobre 2024

**80 places  
en maternelle**

**120 places  
en élémentaire**



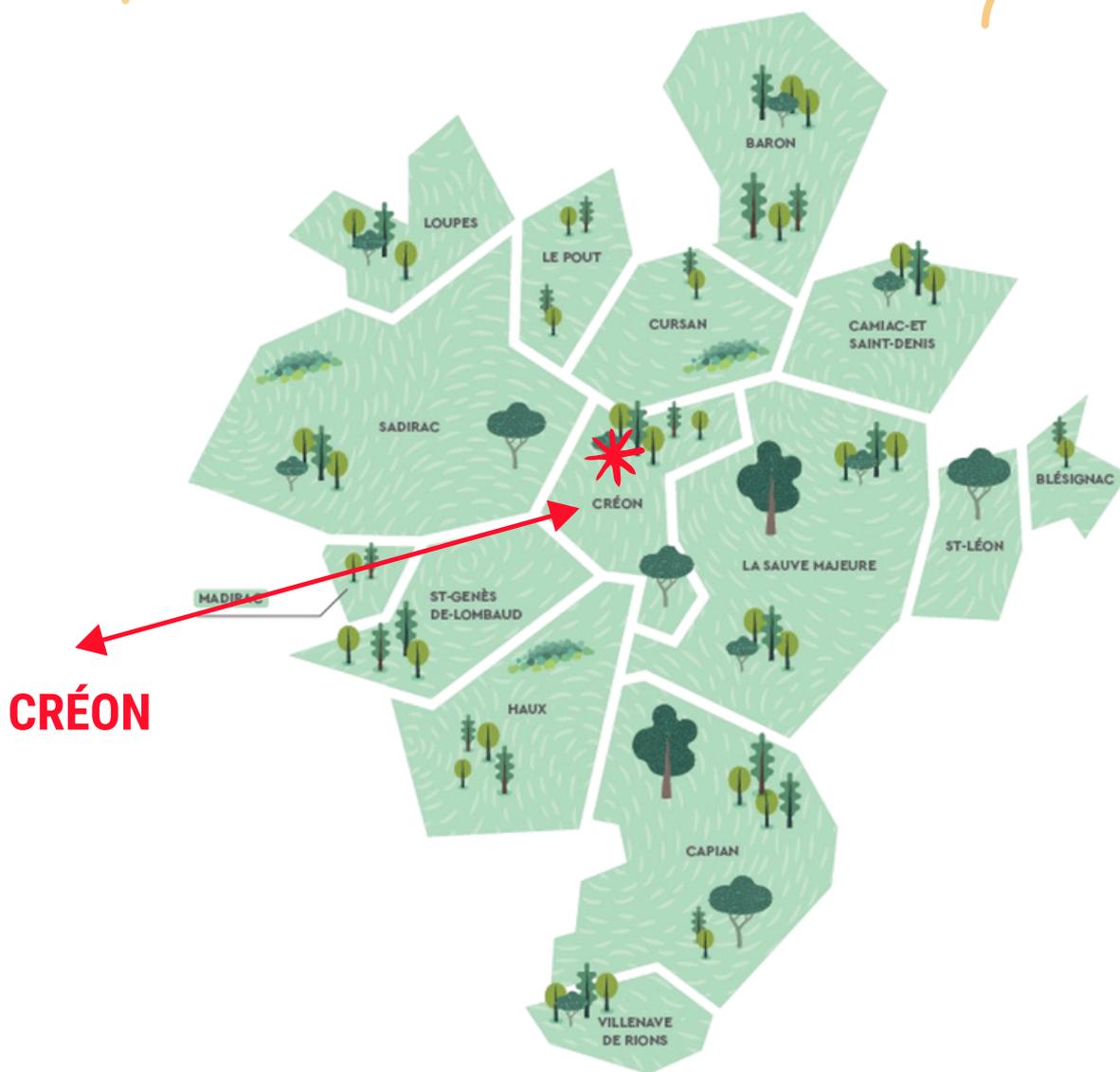


# VACANCES DE FIN D'ANNÉE

Du 23 décembre 2024  
au 03 janvier 2025

**16 places  
en maternelle**

**24 places  
en élémentaire**





# PROJET 2025

## VACANCES D'HIVER

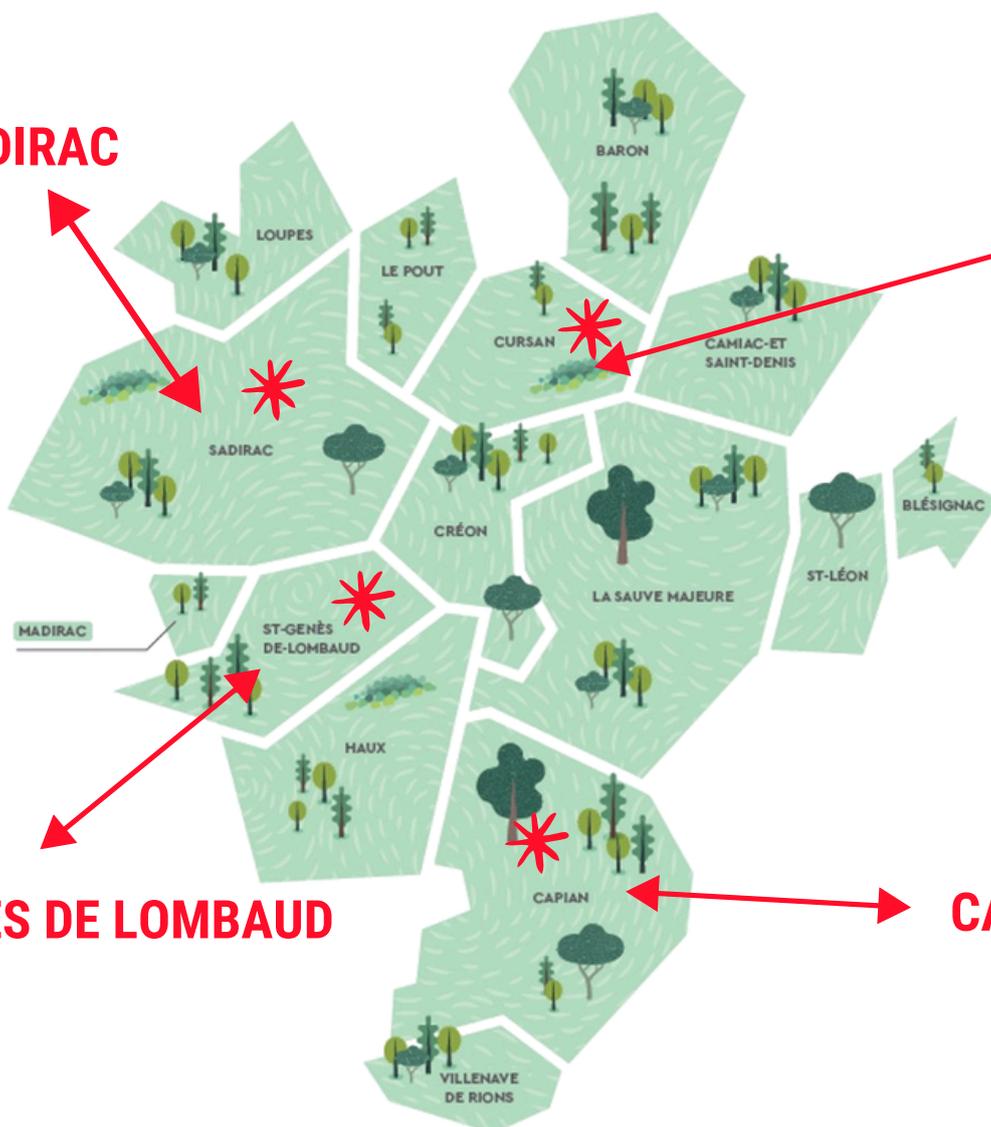
Du 24 février  
au 07 mars 2025

**80 places  
en maternelle**

**120 places  
en élémentaire**

**SADIRAC**

**CURSAN**



**SAINT GENES DE LOMBAUD**

**CAPIAN**



# PROJET 2025

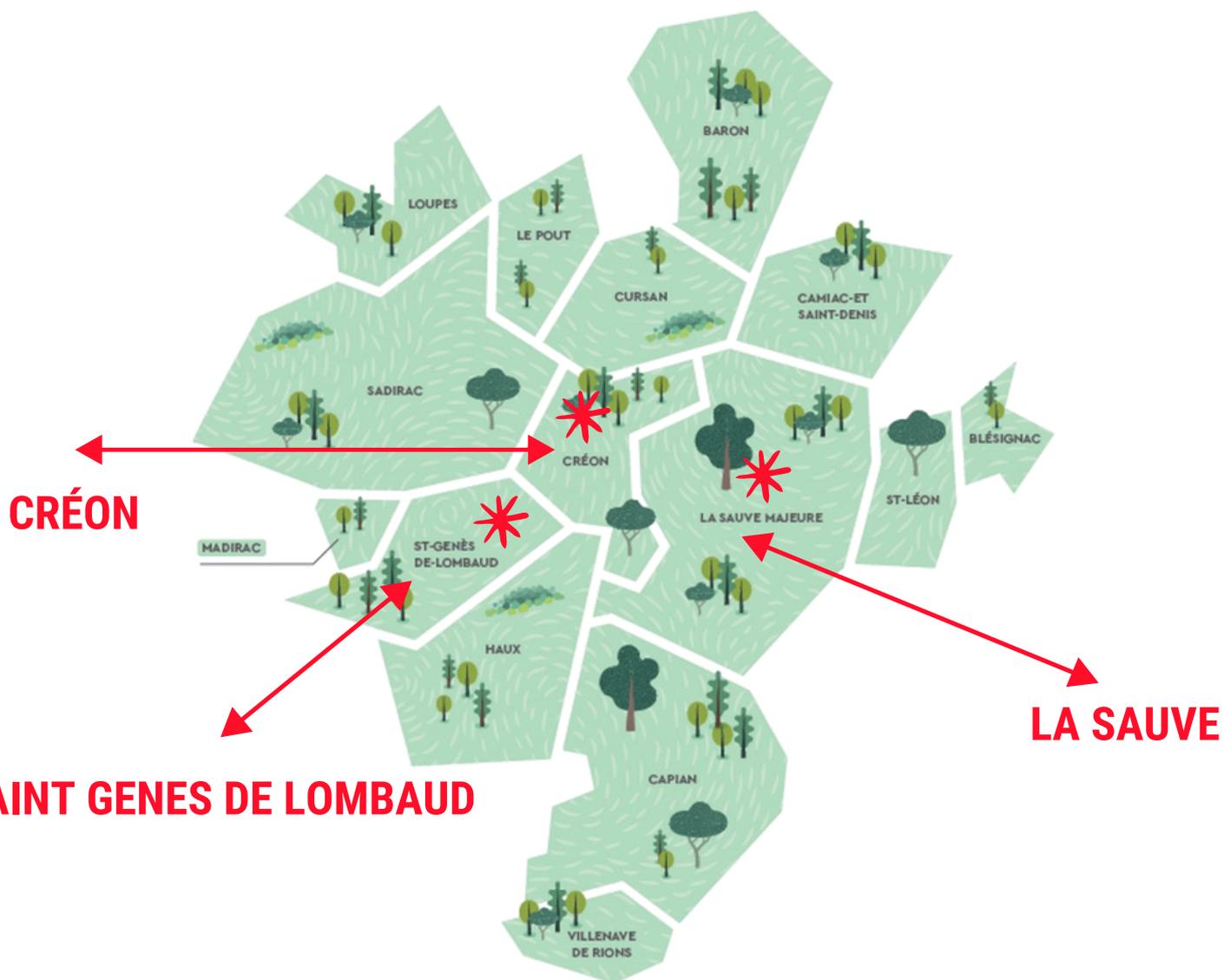
## VACANCES DE PRINTEMPS

Du 22 avril

au 02 mai 2025

**80 places  
en maternelle**

**120 places  
en élémentaire**





# PROJET 2025

## VACANCES DE JUILLET

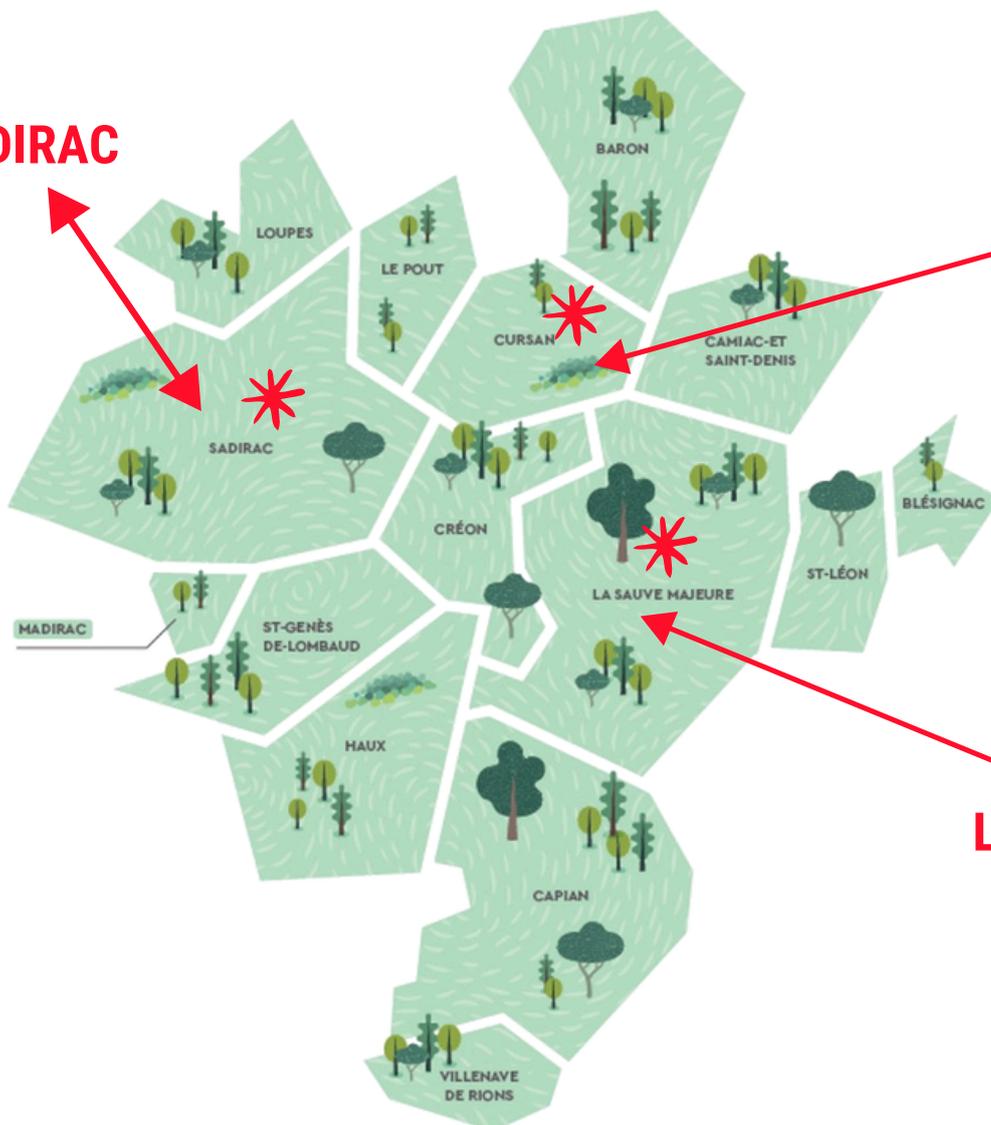
Du 7 juillet  
au 1er août 2025

**88 places**  
en maternelle

**120 places**  
en élémentaire

**SADIRAC**

**CURSAN**



**LA SAUVE**

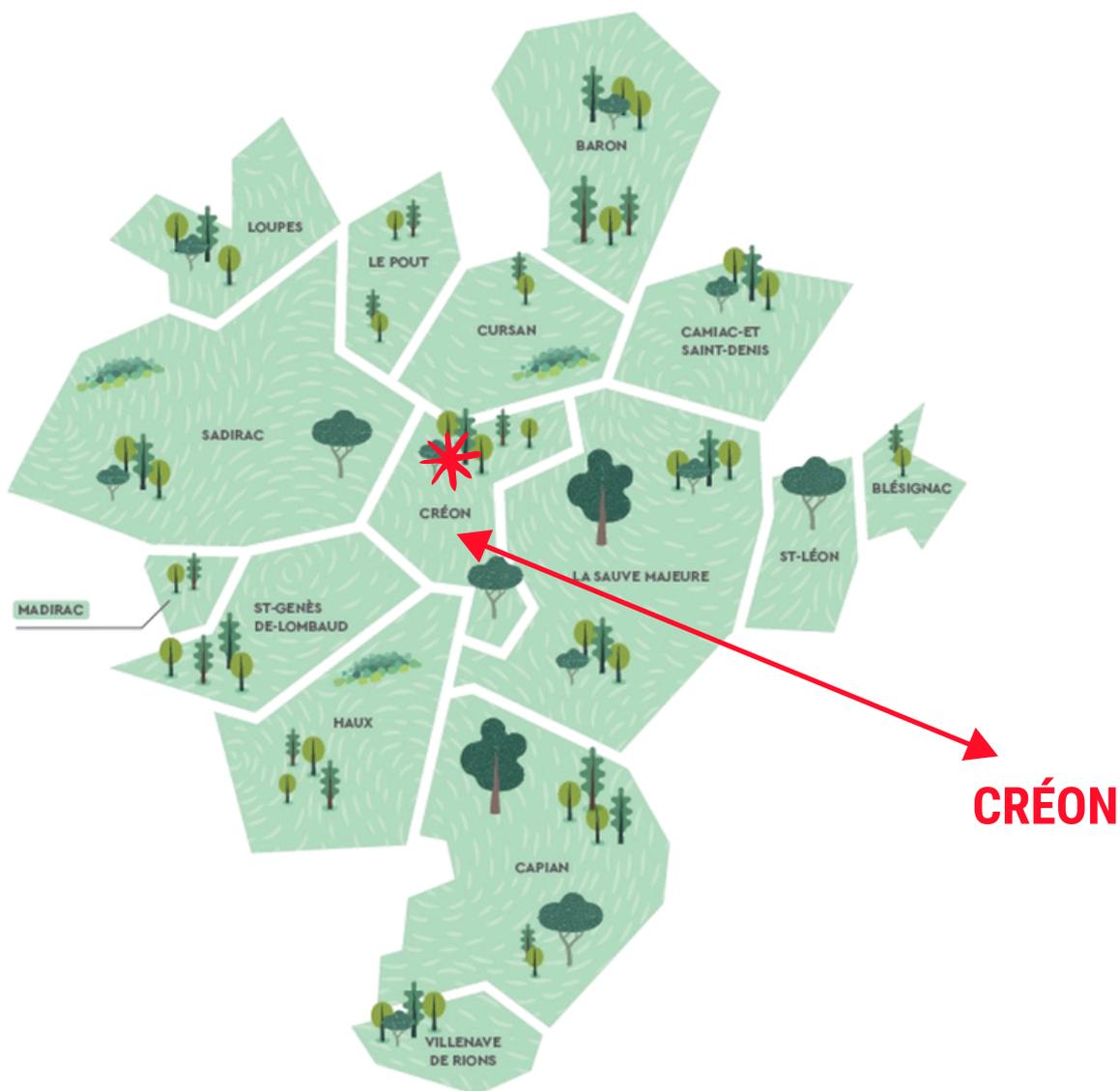


# PROJET 2025 VACANCES D'AOUT

Du 04  
au 28 août 2025

**48 places  
en maternelle**

**48 places  
en élémentaire**





# UNE QUESTION ? BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT ?

09h00 -12h30 / 13h30 - 17h30

(Du lundi au vendredi)



**Service**

**Familles et Vie Associative**

[referente.ej@cc-creonnais.fr](mailto:referente.ej@cc-creonnais.fr)

05.57.34.57.06

[romain.congnard@cc-creonnais.fr](mailto:romain.congnard@cc-creonnais.fr)

05.47.30.55.32

[geraud.gout@cc-creonnais.fr](mailto:geraud.gout@cc-creonnais.fr)

05.57.34.57.02



leo lagrange  
FEDERATION

**Fédération Léo Lagrange**

[helene.alonzo@leolagrange.org](mailto:helene.alonzo@leolagrange.org)

07.49.79.75.76

07.67.59.86.21

## INFOS PRATIQUES

### Accueil

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

De 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mercredi : de 09h00 à 12h00 (fermé en après-midi :  
accueil téléphonique disponible)

 05 57 34 57 00

 [contact.cdc@cc-creonnais.fr](mailto:contact.cdc@cc-creonnais.fr)

### Où ?

39 boulevard Victor Hugo 33670 CRÉON



@CCC33670



[cc-creonnais.fr](http://cc-creonnais.fr)



Intramuros



**UN SERVICE À VOTRE ÉCOUTE**



05 57 34 57 05



[cias@cc-creonnais.fr](mailto:cias@cc-creonnais.fr)



Communauté  
de Communes  
du Créonnais